Avis de convocation pour les votations fédérale et cantonale du

29 novembre 2026

La Municipalité d'Anniviers porte à votre connaissance que l'Assemblée primaire est convoquée le 29 novembre 2026 pour se prononcer sur l'acceptation ou le rejet des sujets suivants :

Votations fédérales :

1. Financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA.
2. Initiative populaire « Pour une limitation des feux d'artifice ».
3. Initiative populaire « Oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés »
4. Modification du 19 décembre 2025 de la loi fédérale sur le matériel de guerre

Votations cantonales :

1. Loi sur la société de gestion et d'exploitation de l'aéroport de Sion Valais-Wallis.
2. Initiative populaire cantonale pour un salaire minimum légal.

TROIS POSSIBILITÉS POUR L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE

1. Vote à l'urne

Les citoyens qui souhaitent voter à l'urne doivent se présenter au bureau de la Tour, à la salle du Conseil, munis impérativement de leur feuille de réexpédition, selon les horaires suivants :

Scrutin	Bureau	Date	Heures d'ouverture
29.11.2026	Place de la Tour à Vissoie	Dimanche 29.11.2026	De 09H00 à 10H00

2. Vote par correspondance (envoi par poste)

Les enveloppes de transmission non affranchies ou insuffisamment affranchies sont refusées. Elles doivent parvenir au plus tard le vendredi précédant le jour du scrutin. Pour cela, l'enveloppe de transmission **doit être prise en charge par la poste avant le mardi soir par courrier B, avant le jeudi soir par courrier A**.

Pour que votre vote compte :

- *Un seul vote d'une seule personne est accepté par envoi, dans l'enveloppe officielle de transmission*.
- *La feuille de réexpédition doit obligatoirement être signée. L'étiquette n'est plus nécessaire*.
- *Seul le matériel de vote officiel est reconnu, de même que l'enveloppe de transmission*

3. Vote en déposant directement son enveloppe de transmission auprès du greffe communal, dans l'urne prévue à cet effet

Les citoyens qui souhaitent voter en déposant l'enveloppe de transmission directement auprès du secrétariat communal peuvent le faire **uniquement au bureau de la Tour à Vissoie**, selon les horaires suivants :

Scrutin	Bureau	Date	Heures d'ouverture
Votations du 29.11.2026	Place de la Tour à Vissoie Place de la Tour à Vissoie	Jeudi 26.11.2026 Vendredi 27.11.2026	De 15H00 à 17H00 De 15H00 à 17H00

L'Administration communale d'Anniviers